

Compétence centre clientèle
Téléphone 0800 666 999
E-mail info@gvb.ch
Lieu et date Ittigen, le 10 juin 20XX / DGL

Assurance immobilière Berne

Police d'assurance Contrat n° XXXXXXXX

Raison de la mutation changement de la couverture additionnelle
Preneur d'assurance Madame XY
Rue XY
Code Postal XY
Lieu
Début de l'assurance le 22 mai XXXX
Exigibilité de la prime le 1^{er} janvier de chaque année
Empl. de l'objet LIEU XY
RUE DE XY
Canton Berne
Objet assuré maison d'habitation
Genre de construction pas en dur
Valeur d'assurance CHF 1'800'000
Indice des coûts
de la construction de l'AIB 194 points
Dernière estimation du bâtiment le 22 mai XXXX

Couverture	Somme d'assurance	Genre de valeur	Franch. / DC	Prime	Début de la couverture
GVB Aqua	1'800'000	VT	200	000.00*	01.01.XXX
GVB Terra	1'800'000	VT	0	000.00	01.01.XXX
GVB Casco Bris de glaces***	10'000	PR	0	0.00**	01.01.XXX
Prime annuelle à l'incl. du droit de timbre de 5 %				000.00	

Cette police d'assurance fait partie intégrante d'un contrat global.

Remarques

„Remarques sur police“
„Indications concernant l'installation solaire“

Prestations assurées

Les prestations assurées sont décrites dans les conditions générales d'assurance du Groupe GVB. Vous les trouverez sur www.aib.ch/cga.

La prime annuelle indiquée se rapporte à l'année d'établissement de la police. Elle peut varier suite à des modifications du rabais en fonction de la quote-part de sinistres, conformément à l'art. 2 de votre contrat de grand client. Votre rabais actuellement valable ressort des annonces de conditions expédiées annuellement et du document B, documentation de vos conditions de grand client.